

DIRECTEUR D'AGENCE

DEFINITION :

Cette fonction comporte de multiples responsabilités essentielles et complémentaires :

- juridique et moral,
- économique, de son centre de profit,
- commercial (développement/communication),
- conseil et stratégique,
- opérationnel (garantie des moyens de production/réalisation).

Il est responsable de ses équipes et de la qualité des prestations fournies y compris sur un plan pénal.

Selon l'importance de l'agence, la fonction du directeur d'agence sera plus ou moins étendue :

Dans le cadre d'une petite agence, le directeur d'agence a aussi souvent le rôle de directeur de clientèle/directeur conseil, voire de directeur de création et/ou de productions *pour l'événement et de directeur technique pour le tourisme d'affaires*. Plus l'agence est importante plus son rôle de gestionnaire et de stratège s'accroît sans limiter sa nécessaire implication dans les projets et les relations avec le client.

FORMATION ET EXPERIENCE CONSEILLEE :

Bac + 4 minimum et 5 ans d'expérience en tant que cadre dans la communication (en agence, en support média ou chez l'annonceur) ou un parcours significatif dans l'audiovisuel et/ou le spectacle, la culture *pour l'événement et dans une agence spécialisée en tourisme d'affaires/ congrès pour le tourisme d'affaires*.

MISSIONS :

- ◆ Etre le garant de la gestion et /ou gérer un centre de profit (assurer la gestion administrative et financière),
- ◆ Définir le positionnement de l'agence et sa stratégie de développement,
- ◆ Adapter la politique commerciale de l'agence au marché,
- ◆ Décider des investissements,
- ◆ Superviser et valider le management, les recrutements et formations des collaborateurs permanents de l'agence (administratifs et opérationnels),
- ◆ Représenter l'agence devant les partenaires, clients et institutions.
- ◆ Manager l'encadrement de l'agence,
- ◆ Garantir la mission de conseil de l'agence.

COMPETENCES ASSOCIEES :

- ◆ Maîtriser l'environnement économique de la branche d'activité,
- ◆ Bien appréhender le marché et ses besoins,
- ◆ Posséder une très bonne culture générale (environnement culturel, politique, sportif ...),
- ◆ Avoir une bonne expertise de la communication et du marketing,
- ◆ Posséder des connaissances financières, juridiques réglementaires et sécuritaires.

SPECIFICITES EVENEMENT :

- ◆ Avoir une bonne connaissance de l'univers et des outils du spectacle (contraintes et potentiel),
- ◆ Avoir une sensibilité artistique.

SPECIFICITES TOURISME D'AFFAIRES :

- ◆ Avoir une bonne connaissance de toutes les techniques liées au tourisme d'affaires, des principaux pays d'accueil à travers le monde, des réceptifs et des « produits » majeures (itinéraires, hôtels, centre de convention...).
- ◆ Parler des langues étrangères.

CAPACITES LIEES A L'EMPLOI :

- ◆ Savoir manager l'affect des profils spécifiques (être psychologue),
- ◆ Entretenir et développer un réseau de relations professionnelles,
- ◆ Savoir prendre des risques, des initiatives et des décisions.

LES + :

- ◆ Parler des langues étrangères (pour l'événement)
- ◆ Maîtriser l'informatique et les nouvelles technologies.